Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 4 (1912)

Heft: 1

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Berne, janvier Quatrième année 1912 — N° 1

REVUE SYNDICALE SUISSE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Paraît une fois par mois | Rédaction: Secrétariat de l'Union suisse des Fédérations syndicales, Kapellenstrasse 6, Berne | Abonnement: 3 fr. par an

SOMMAIRE:

	Page
1. *Le problème d'organisation des ouvriers italiens en Suisse*	1
2. *La revision de la loi fédérale sur les fabriques*	2
3. *Le syndicat obligatoire*	5
4. *Notes statistiques*	6
5. *Union suisse des fédérations syndicales (Rapport de gestion)*	7
6. *Mouvements de salaire et luttes économiques en Suisse*	11
7. *Durée de travail et salaires des tapissiers en Suisse*	13
8. *Mouvement syndical international*	14

Le problème d'organisation des ouvriers italiens en Suisse.

I.

L'importance du problème.

La question de savoir comment faire adhérer les ouvriers italiens travaillant en Suisse aux organisations syndicales du pays, a depuis longtemps fait l'objet de discussions aux réunions, congrès ou conférences des travailleurs syndiqués et dans la presse syndicale suisse.

Il y a sans doute une différence entre le grand nombre des fédérations syndicales, par rapport à l'intérêt direct qu'elles peuvent apporter à la question d'organisation du prolétariat italien en Suisse.

Mais personne ne contestera que pour l'ensemble de nos fédérations syndicales, voire même pour toutes les organisations ouvrières en Suisse, il existe un intérêt général à cette question.

Ce n'était point pour se distraire que le comité de l'Union suisse des fédérations syndicales et le secrétariat syndical se sont donnés tant de peine, l'année passée, pour arriver à solutionner le conflit entre les séparatistes *) et les membres de la Fédération suisse des maçons et manœuvres.

En automne dernier, le congrès syndical s'est occupé de la question et se prononça pour la fondation d'un journal syndical pour les travailleurs de langue italienne.

Enfin, au mois de janvier de cette année, la commission syndicale approuva une résolution invitant les Unions ouvrières et les fédérations syndicales à faire le nécessaire afin que les ouvriers refusent de travailler à côté d'éléments se refusant de collaborer à l'œuvre des organisations syndicales du pays. Comme de juste, la commission syndicale trouva que l'ouvrier italien, profitant de tous les avantages réalisés grâce au mouvement ouvrier syndical, politique ou coopératif, devait contribuer sa part et collaborer comme tous les autres ouvriers à ce mouvement. On ne se rendra bien compte de la grande importance de ce problème qu'après avoir pris connaissance des faits suivants, énoncés tout récemment par le camarade Kæppler, secrétaire central de la Fédération suisse des maçons et manœuvres.

On compte en moyenne près de 150,000 ouvriers et ouvrières italiens, en Suisse. Parmi ceux-ci 80,000 ont élu domicile fixe et 70,000 sont des émigrants. Voilà comment les ouvriers italiens en Suisse se répartissent sur les différents cantons: Appenzell 561, Argovie 2544, Bâle 4350, Berne 7711, Fribourg 1903, Genève 10,211, les Grisons 7745, Lucerne 2086, Neuchâtel 4534, Schaffhouse 918, Soleure 978, St-Gall 5062, Schwyz 1239, Valais 6640, Thurgovie 1949, Unterwalden 621, Uri 936, Vaud 14,101, Zoug 810, Zurich 12,205, Glaris 468 et dans le canton du Tessin 29,285.

On peut admettre que près de 100,000 ouvriers italiens pourraient faire partie de nos organisations syndicales. Mais c'est à peine s'il y a 5000 syndiqués. Les fédérations affiliées à l'Union syndicale ne comptent au total guère plus de 3000 ouvriers italiens, parmi les 75,000 membres qu'elles réunissent.

Mais il n'y a pas qu'en Suisse où les ouvriers italiens refusent de se syndiquer. Lors d'une conférence, organisée récemment pour discuter la question des émigrants par la Società Umanitaria à Milan, il fut constaté que la même misère avec les ouvriers italiens subsiste dans tous les pays sur lesquels ils se dirigent. Sur environ 130,000 ouvriers italiens travaillant en Allemagne, à peine 5200 sont syndiqués.

On a fait l'observation que les ouvriers italiens en Allemagne ne se syndiquent que là où

*) Adhérents d'une sorte d'organisation nationale, dirigée dans le temps par un certain Serrati, en vue de former des associations politiques, coopératives et syndicales particulières pour les ouvriers italiens en Suisse.